



Arguments

6 bonnes raisons de dire NON à FAIF le 9 février 2014:

Encore plus d'argent de la route détournée à d'autres fins

Avec le projet FAIF, le détournement d'argent de la route (notamment la RPLP), qui est pratiqué depuis des décennies, ne sera plus limité dans le temps, mais définitivement institué via le nouveau Fonds d'infrastructure ferroviaire (FIF). Cela signifie concrètement que les usagers de la route devront subventionner éternellement les transports publics. Un tel pillage de la caisse routière doit être rejeté.

Non à la hausse des impôts – Non à la limitation de la déduction pour les pendulaires

Les différents projets contenus dans FAIF cachent aussi un plafonnement sévère de la déduction accordée aux pendulaires (3000 francs au maximum) qui était jusqu'ici illimitée. Cette restriction pénalise les personnes qui ont besoin de leur voiture, notamment les habitants des régions périphériques et de montagne qui ne bénéficient pas d'une bonne desserte par les transports publics. Ces infrastructures ne seront pas améliorées avec FAIF. L'entrée en vigueur, donc le départ du délai référendaire, ne peut avoir lieu que si FAIF est approuvé par le peuple. Un NON à FAIF empêche donc que les habitants des régions périphériques et de montagne, qui ont souvent besoin de leur voiture, soient contraints de financer les souhaits des villes et agglomérations.

Non à une extension exagérée du trafic ferroviaire

Le projet initial prévoyait des constructions ferroviaires pour un montant de 3,5 milliards de francs. Le Parlement a porté ce montant raisonnable à 6,4 milliards. Cette démesure et les importants coûts subséquents qu'elle entraîne (entretien, exploitation, etc.), baisseront une nouvelle fois la rentabilité du rail et augmenteront sa dépendance des subventions.

Non à la hausse de la TVA

Cette extension massive du rail sera financée par une hausse "temporaire" de 0,1+ de la TVA jusqu'en 2030. En clair, cela signifie que toute la population doit financer le trafic ferroviaire, qu'elle s'en serve ou non. Cette hausse des impôts sur le dos de la collectivité est injuste et choquante.

Non à plus d'opacité et aux revendications régionales

Les différentes ressources des transports publics seront réunies en un seul fonds, le FIF. Or, aujourd'hui déjà ce financement est embrouillé et opaque. Cette situation s'aggravera et l'enchevêtrement financier augmentera. La participation des utilisateurs du rail et des cantons restant modeste, les revendications régionales seront une fois de plus satisfaites aux frais de la collectivité. Il s'agit du même mauvais mécanisme qu'avec l'actuel fonds FTP. Il ne faut pas répéter les mêmes erreurs.

FAIF n'est pas durable

Ces projets foulent au pied les principes d'un financement durable et transparent des transports. Au lieu de viser la rentabilité, d'accroître la part des utilisateurs et de faire cesser ou du moins d'atténuer le détournement de l'argent des usagers de la route, on répète les mêmes erreurs du passé. Conséquences: augmentation des coûts, baisse de la rentabilité, participation quasi inexistante des utilisateurs et des cantons qui en profitent ainsi que détournement supplémentaire de fonds destinés en réalité à la route. Le projet FAIF fait exactement le contraire de ce qu'exige un financement durable des transports. Une telle tromperie mérite une seule réponse: **NON!**

Comité référendaire «FAIF Non»

Co-Präsidium

Vorname	Nachname	Titel	Ort	Kanton
Nadja	Pieren	NR	Burgdorf	BE
Walter	Wobmann	NR	Gretzenbach	SO
Adrian	Amstutz	NR	Sigriswil	BE